

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| Conseil municipal du 11 octobre | p 2 |
| Liberté Égalité Fraternité..... | p 3 |
| Conseil communautaire | p 3 |
| Chats errants | p 3 |
| Médiathèque en chantier | p 4 |
| Loto du foot | p 5 |
| Concours de belote du comité de jumelage | p 5 |
| Boutique du Secours Populaire | p 6 |
| Bibliothèque | p 6 |
| Théâtre..... | p 6 |
| Randonnées de Boëme | p 7 |
| Etat Civil | p 8 |
| Agenda novembre-décembre .. | p 8 |



Semaine du goût à l'école Photo Alain PORTE

L'INFO du MOIS
Mouthiers accueille ses amis de Petite Rosselle, notre commune jumelle.

Bulletin
BULLETIN
d'Information locale
édité sous la responsabilité
du Conseil municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 332
NOVEMBRE



Mouthiers sur Boëme

DE NOUVEAUX LOGEMENTS À LA CHAUVETERIE

La patience est parfois nécessaire pour mener à bien des projets d'importance.

Il en est ainsi pour les constructions prévues au lieu dit « la chauveterie ».

Les travaux de viabilisation du terrain vont commencer début novembre pour se terminer début 2014.

Après obtention du permis d'aménager, les permis de construire sont en cours d'instruction.

Quatre logements sociaux vont être réalisés en partenariat avec l'Office Public de l'Habitat de l'Angoumois.

Un premier terrain est en cours de cession pour la construction du premier pavillon en accession à la propriété.

Trois terrains sont encore disponibles à la vente pour des familles primo accédantes monastériennes ou du bassin d'emploi.

Nous rappelons que le constructeur sélectionné est l'entreprise « MAISONS DE LA TOUVRE » détenteur des labels « maison de qualité » et « la maison abordable ».

Ces labels exigent des critères qualitatifs de construction mais également de suivi de chantier et de coût global d'acquisition :

- bâtiment basse consommation ;
- ressources locales et matériaux renouvelables non déprédatifs ;
- entreprises locales soucieuses de la préservation de l'environnement par le tri des déchets ;
- prise en compte des volets architectural et paysager.

Ce lotissement situé à proximité immédiate du bourg prévoit la création de cheminement doux pour les déplacements piétons ; compte tenu des espaces de jeux proches (terrain de pétanque, espaces jeux enfants) et de notre établissement pour personnes âgées dépendantes, la convivialité, la mixité sociale et intergénérationnelle devraient y trouver une place de choix.

Le Maire
Cécile FORGERON

Travaux médiathèque

-Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise MOREAU pour l'ouverture d'une fenêtre supplémentaire pour un montant de 478,40 € HT.

-Le conseil décide de prolonger le délai d'exécution des travaux au 30 novembre 2013.

Mairie

Le conseil décide de faire apposer sur la mairie la devise républicaine « liberté égalité fraternité ».

La solution proposée d'un lettrage sur vitrage en façade est étudiée ; une autre solution pourrait être envisagée par la pose de la devise hors mur de façade.

Écoulement eaux pluviales « chez bâti »

Suite à plusieurs inondations et coulées de boue chez un riverain du chemin de chez bâti, la commune avait envisagé de faire faire une étude visant à caractériser le problème et à proposer des solutions envisageables.

Compte-tenu qu'il ne s'agit que de propriétés privées, la commune n'a pas à intervenir sur ce problème. Les propriétaires concernés devront faire leur affaire de ce problème.

SIVU fourrière

Le conseil municipal accepte la modification des statuts du syndicat départemental de la fourrière suite à l'adhésion de la commune d'Aubeterre.

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
8 NOVEMBRE
20 H 30

PVR extension électrique « la combe du lac »

Dans le cadre de l'instruction d'un certificat d'urbanisme pour la vente de 3 lots à bâtir, le conseil décide d'appliquer la PVR (Participation pour Voies et Réseaux) pour l'extension électrique.

Coût total de l'extension : 3 217,50 €
Participation du vendeur : 2 337,50 €
Reste à charge commune : 880 €.

Une nouvelle délibération sera prise afin de calculer la PVR relative à la réfection du chemin rural desservant les parcelles concernées.

Redevance GRDF pour occupation du domaine public

La redevance due par GRDF à la commune pour occupation du domaine public s'élève à 528,87 € pour l'année 2012, correspondant à 10,441 km de réseau de distribution de gaz sur le domaine public communal.

Transport scolaire

Le conseil municipal accepte la revalorisation de la participation du Conseil Général (+ 1,22%) au service de transport scolaire organisé par la commune vers les écoles de Mouthiers, à compter du 3 septembre 2013.

Plan Local d'Urbanisme

Suite à la demande du cabinet d'étude URBANhymns chargé de la transformation du POS en PLU, le conseil municipal décide de régler chacune des phases 1 (7 800 € HT), 2 (7 800 € HT) et 3 (10 200 € HT) en 2 acomptes de 50%. Un avenant n°1 au marché sera établi en ce sens.

Extension réseau assainissement avenue du 24 août 44

Le conseil municipal accepte le devis de la société AGUR pour un montant de 34 432,26 € TTC pour la réalisation de l'extension du réseau public d'assainissement collectif.

Pensez, si vous devez stationner près du cimetière, à fermer vos véhicules pour ne pas tenter les personnes indécates.

Attribution subvention

Le conseil décide d'attribuer une subvention-adhésion de 30 € à l'association Ohé Prométhée oeuvrant pour l'intégration des personnes handicapées dans le monde du travail.

Demande utilisation sentier piétonnier

Le conseil municipal refuse la demande d'une association monastérienne d'utiliser le sentier piétonnier récemment créé entre les écoles et la salle omnisports pour le passage de chevaux et d'attelages en raison de la structure fragile du chemin.

Demande apposition panneau publicitaire

Le conseil municipal refuse la demande du club de foot pour l'apposition d'un panneau publicitaire sur le club house ou ses proches abords. Il sera proposé au club d'apposer ce panneau sur les tribunes.

Chats errants

Un problème de chats errants se pose dans le centre bourg ; ceux-ci provoquent des dégâts et des désagréments aux riverains.

(Voir page 3).



JEUDI 7 et 21

La devise de la République n'a pas toujours été. Portée par les révolutionnaires, elle apparaît dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789.

Puis elle disparaît sous l'Empire et la Restauration avant de ressurgir avec la révolution de 1830, et d'être choisie comme devise officielle le 27 février 1848.

Le sinistre régime de Vichy la remplace par la devise Travail, Famille, Patrie, avant qu'elle ne redevienne la devise de la République et ainsi portée sur les pièces de monnaie et le fronton des mairies.

Trois mots pour dire beaucoup : **Liberté**, pour dire que chacun a le pouvoir de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.

Égalité pour rappeler que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits, et que les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune, signifiant ainsi que la loi est la même pour tous, sans distinction de naissance ou de condition.

Quant à la **Fraternité**, retenons qu'elle constitue davantage une obligation de chacun vis-à-vis d'autrui. C'est plus un mot d'ordre moral, une forme d'entraide entre citoyens visant un monde meilleur, ou bien encore, l'idée de faire aux autres, le bien qu'on peut souhaiter recevoir pour soi-même.



CHATS ERRANTS, PAR LEUR ODEUR...

Chat avait commencé bien avant la mi-août : dans le bourg et principalement autour de la rue du fournil les matous avaient choisi leur repaire.

Hors de portée des regards mais emportés par une tendre attention réciproque mâles et femelles félinisés se multipliaient sans contrôle mais pas sans portées...

Ce qui ne se voyait pas encore se fit sentir néanmoins, pour ne pas dire nez en plus, tant l'odeur emplait le secteur, s'accompagnant

on s'en doute en se bouchant le nez et en ouvrant les yeux, de croûtes aussi insupportables.

Les chats errants du secteur seront donc capturés prochainement par la fourrière.

Pour éviter qu'un matou bien aimé de ses maîtres se trouve embarqué, les habitants seront avisés du jour de capture afin qu'ils puissent récupérer leur protégé si celui-ci venait à se faire embarquer avec la bande de rôdeurs.

Vous avez dit odeur ?

Lors de sa dernière réunion, le conseil communautaire a choisi le cabinet Neyrat pour être le maître d'œuvre de la maison communautaire du Berguille. 15 candidatures avaient été reçues, 4 avaient été auditionnées. Le Conseil a également validé la convention de mise à disposition gratuite de terrain communal à Claix pour y installer l'ancien bungalow de Mouthiers. Ce bungalow sera utilisé pour les services communautaires, école et associations. Il sera nécessaire de formaliser la mise à disposition gratuite du terrain par la commune à la CDC ainsi que les modalités d'utilisation et de fonctionnement de ce local.

Concernant le remplacement des menuiseries extérieures de l'école de Mouthiers, afin de pouvoir achever les travaux compte tenu des délais de livraison et d'installation, le conseil a autorisé le président à signer un avenant pour prolonger les délais d'intervention jusqu'au 31 mars 2014. Le Conseil a pris note de l'évolution très positive du réseau lecture depuis l'arrivée de la nouvelle bibliothèque. Afin de permettre la continuité des acquisitions de livres et CD et l'enrichissement du fonds papillon lecture, il a été proposé de faire une modification budgétaire de 30 000€ HT d'acquisitions afin de pouvoir passer un marché à bon de commande d'une année, opérationnelle à compter du 1 janvier 2014.

Ainsi le réseau intercommunal Papillon lecture aura rattrapé en cette fin d'année le rythme initial de son déploiement permettant la mise à disposition de nouveaux documents livres et CD.

Le conseil avait validé lors de sa séance du 5 septembre le financement pour la création d'un poste d'animateur « soutien à la vie associative » sur le territoire de la CDC d'Effervescentre. Cet animateur accompagnera toutes les structures associatives telles que la MJC. Mlle Bruno a été recrutée au 1er octobre. Pour cela, il est nécessaire d'augmenter la subvention à Effervescentre de 7590,57€ permettant le financement du poste jusqu'à la fin de l'année. Le conseil s'est prononcé favorablement sur cette subvention et a voté la décision modificative du budget, puisant au compte n° 22 dépenses imprévues la somme de 7590,57€ qui alimentera le compte n° 6574 subventions. Par ailleurs, le Conseil de communauté a autorisé le lancement d'un appel d'offres pour la voirie intercommunale d'un montant annuel minimum 400000 € à un maximum de 800 000€.



RÉUNION PUBLIQUE

Afin de répondre à la demande de certains habitants, le conseil municipal a accueilli, lors de sa dernière réunion, le lieutenant de brigade de gendarmerie de Blanzac qui a exposé les principes du concept « voisins vigilants » visant à établir une solidarité et une vigilance des habitants d'un même quartier afin de créer un lien de confiance pour faire baisser la délinquance et le sentiment d'insécurité.

Une réunion publique sur ce thème est organisée

MERCREDI 6 NOVEMBRE à 20 HEURES à LA SALLE Gilles PLOQUIN

pour une présentation du concept « Voisins Vigilants » par le lieutenant-colonel du groupement de gendarmerie de la Charente et du lieutenant de brigade de Blanzac.

S.C.Mouthiers Football

La saison 2013/2014 est repartie.

Les seniors avec l'équipe fanion en P.H., est allé au 4ème tour de la Coupe de France, et avec un peu plus de réussite, aurait peut-être pu continuer dans cette compétition, maintenant place au championnat...

L'équipe B évolue en 2ème division départementale et l'équipe C en 5ème division départementale.

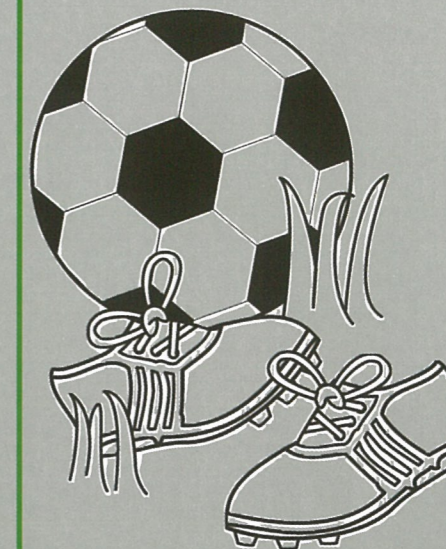
Les joueurs du foot loisirs prennent toujours autant de plaisir à se retrouver les vendredis pour s'adonner à leur passion favorite.

Les jeunes sont en entente sur les catégories U19 et U16-U18 avec le club de Roullet.

Les U13 et U15 sont en entente avec le club de Blanzac.

Les U11 et les débutants évoluent seuls sous le club de Mouthiers.

Pour tous renseignements sur l'école de foot, vous pouvez contacter Ludovic Nanglard au 07.60.31.16.16.



| | | | | |
|----|---|----|----|----|
| 25 | 37 | 64 | 79 | 85 |
| 7 | 15 | 19 | 55 | 80 |
| 1 | <p>Le SCM organise son traditionnel loto LUNDI 11 NOVEMBRE à 14h salle Gilles Ploquin</p> | | | |
| 9 | <p>10 Parties. NOMBREUX LOTS: Téléviseur - Tablette - Jean's - Sweat - Jambons - Paniers Garnis - Bon d'achat - et de nombreux autres lots...</p> | | | |
| 5 | <p>1 carton : 2€ - 6 cartons : 10€ - 10 cartons : 15€ - 15 cartons : 20€. 1 partie SURPRISE à 2€ le carton. 1 partie enfant gratuite - tombola.</p> | | | |
| 28 | 42 | 51 | 71 | 86 |

Comité de jumelage de Mouthiers-sur-Boëme

Dimanche 1er décembre 2013
14 h 00

Mouthiers sur Boëme
Salle Gilles Ploquin

Grand
CONCOURS
de BELOTE



1er prix : Jambons
Paniers garnis
Cognac
Pineau
Vins
un lot par participant



Inscriptions : 8 € par joueur
Buvette*

Inscriptions & renseignements
☎ 06 88 58 39 34
cdj.mouthiers@yahoo.fr

* Boire avec modération

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
NOVEMBRE, DECEMBRE

la bibliothèque organise, pour les enfants de la commune, son concours habituel " LIRE EN FÊTE : PAS BÊTES, LES P'TITES BÊTES " du Samedi 26 Octobre au Samedi 16 Novembre 2013.



Horaires d'ouverture
Lundi : 14 h à 18 h
mardi : 14 h à 18 h
Mercredi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 14 h à 18 h
vendredi : 14 h à 18 h
Samedi : 10 h à 12 h 30

Tél : 05.45.67.89.47.
Mail : bibliotheque-mouthiers-sur-boeme@orange.fr

THÉÂTRE

le samedi 23 novembre à 20 h 30
à la salle Gilles Ploquin

La Compagnie le Manteau d'Arlequin présente

2 pièces de théâtre Vaudevilles
« la fille bien gardée »
de Eugène Labiche

et
« mais n'te promène donc pas toute nue » de Georges Feydeau

Tarifs adultes : 8
Tarifs adhérents : 6
Gratuit pour les moins de 12 ans

SECOURS POPULAIRE

57, rue de la Boëme
La Boutique
Tous les samedis matin de 10 h à 12 h.
Le troisième lundi de chaque mois de 14 h à 16 h
Pensez à donner des vêtements qui ne sont plus portés mais encore en très bon état. Ils feront le bonheur des visiteurs.
Pour cette mission de venir en aide à ceux que la vie a meurtri, le secours populaire a besoin de vous ; si vous avez un peu de temps, n'hésitez

RANDONNEES PEDESTRES avec SENTIERS DE BOEME

| jour(s) | Animateur(s) | Tél. | Lieu rando | Point de départ Mouthiers champ de foire | Point départ | Heure de départ | distance |
|-------------|----------------------|----------------------------------|-------------------------|--|------------------|-----------------|----------|
| 10 novembre | Nicole G et Cédric H | 06 15 51 78 05 06 10 56 11 64 | NEUVICQ LE château (17) | 13 h 15 | Place du château | 14 h | 10 km |

RANDONNEES PEDESTRES DES MERCREDIS

Amis randonneurs, venez découvrir les Sentiers de Boëme et d'ailleurs ...

Détente, randonnée, convivialité.
1ère et 2ème randonnées sans engagement
Si adhésion, cotisation d'environ 31 € pour l'année suivant la formule.

Renseignements : M. Alain BONNET 05 45 67 83 24
alain.bonnet16@hotmail.fr
Mme Sandra PONTINI 05 45 67 84 30

BALADES FAMILIALES DU MERCREDI

Un mercredi sur deux, environ 2 heures à allure tranquille. Départ du champ de foire à 13 h 45 pour des randonnées de 6 à 8 km.
Les randonneurs du mercredi sont invités à se garer près du chevet de l'église.
Vous pouvez venir tester gratuitement nos balades et randonnées : vous êtes les bienvenus.

| Jour | Animateurs | Tél | Lieu rando | RV Mouthiers pl du ch de foire | Point départ | Heure de départ | distance |
|---------------|------------------------------|----------------------------------|-------------------------|--------------------------------|-------------------------|-----------------|----------|
| Me 6 novembre | Colette et Guy B et Jean VDB | 06 81 55 41 64 06 86 16 72 44 | MOUTIERS les tourbières | 13 h 45 | Place du champ de foire | 14 h | 8 km |

ETAT CIVIL

NAISSANCES

10 octobre : Katleen MALAISE rue de la Boème

MARIAGES

5 octobre : Pierre DUWAT et Aude LUCAS Gersac

5 octobre : Bernard TENDENS et Ginette CHAGNAUD Gersac

DÉCÈS

7 octobre : Henriette CONDEMINÉ
le Châtaignier »

10 octobre : Pierre GERVAIS « EHPAD »

16 octobre : Odile RÉGNIER épouse VAN DEN
BUSSCHE avenue du 24 août 1944



Pot (de fleurs) de départ pour Sylvie DUBOIS à Effervescentre

SUR VOTRE AGENDA

NOVEMBRE

lundi 11 : cérémonie monument aux morts

lundi 11 : loto du foot à la salle Gilles Ploquin à 14 h

samedi 16 : bourse aux jouets des parents d'élèves et Secours Populaire à la salle G. Ploquin 14 h

samedi 23 : théâtre « le manteau d'Arlequin » à la salle Gilles Ploquin à 20 h 30 (MJC)

DECEMBRE

dimanche 1er : concours de belote du comité de jumelage salle Gilles Ploquin 14 h

mercredi 4 : collecte de sang à Mouthiers salle Gilles Ploquin de 17 à 20 h

vendredi 6 : remise des prix « lire en fête » à la salle Gilles Ploquin à 17 h 30

dimanche 8 : repas dansant du cercle des aînés salle Gilles Ploquin à 12 H



Petit bac à l'EHPAD



Scrabble départemental : l'esprit du jeu à la lettre !

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : COMPOSERVICES



Roger et Jeanine : les jardiniers fleuris de 2013 !

(Photos Alain PORTE)

Le prochain
bulletin

Sera le dernier de 2013 (eh oui ça passe vite). Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 novembre. Les activités prévues jusqu'à mi janvier pourront y être annoncées.